



## ASSOCIATION EUROPE-CHARMILLES

« Accompagner quelqu'un, c'est se placer ni devant, ni derrière, ni à la place. C'est être à côté. »



# RAPPORT ANNUEL 2021

## Permanence Sociale et Juridiques

ASSOCIATION EUROPE-CHARMILLES - Association reconnue d'utilité publique  
Rue de Lyon 99, 1203 Genève  
[www.charmillles1203.ch](http://www.charmillles1203.ch) - [Charmilles1203@hotmail.ch](mailto:Charmilles1203@hotmail.ch)

# INTRODUCTION

Monsieur le Président,

Voici le rapport d'activité que j'ai effectué depuis le 1er septembre 2021, qui ne concerne que la permanence juridique et non pas le travail administratif pour l'association.

En effet, vous n'êtes pas sans savoir que nous rencontrons un succès pour le moins inattendu depuis l'ouverture de la permanence en partenariat avec l'Hospice général, mais aussi celle où j'effectue les entretiens hebdomadaires du mercredi.

Cette permanence a remporté un tel succès que je me suis vu obligé de faire des shifts à plusieurs reprises pendant le mois, et ce, en dehors des heures désignées, ainsi qu'un suivi rédactionnel pour plusieurs dossiers. L'idée que vous avez eue de joindre le social et le juridique a été extrêmement judicieuse, car communément, l'un ne va pas sans l'autre.

J'ai effectué la rédaction de courriers variés (opposition, mise en demeure, lettre de motivation, rupture de contrat, demande de désendettement etc.). Par exemple, en ce qui concerne les baux et loyers, où j'ai obtenu à chaque fois des résultats satisfaisants, avec des problèmes réglés, comme la dame chez qui la régie refusait d'intervenir pour réparer un dommage. Assurément, je vous ai fait parvenir à chaque fois les courriers en copie.

Sachez que nous avons dû de refuser des cas, puisque nous n'avions jusqu'au mois de novembre que deux permanences de 2h30 chacune par mois. Depuis novembre, J'ai pu tenir une permanence par semaine, grâce à votre soutien. Ceci me permet depuis d'effectuer un shift par semaine pendant 3h30 environ. Les demandes sont croissantes et lors des dernières permanences, je restais presque 5h de temps avec les personnes. Il faut savoir que nous offrons environ 45 minutes par personne. Afin de fournir l'aide nécessaire et adéquate à la population, il serait judicieux d'engager un autre juriste.

Nous avons aussi collaboré avec Me Pascal Junod, qui a mis a notre disposition certains avocats pour des cas complexes, principalement pour les demandes de reconsidération.

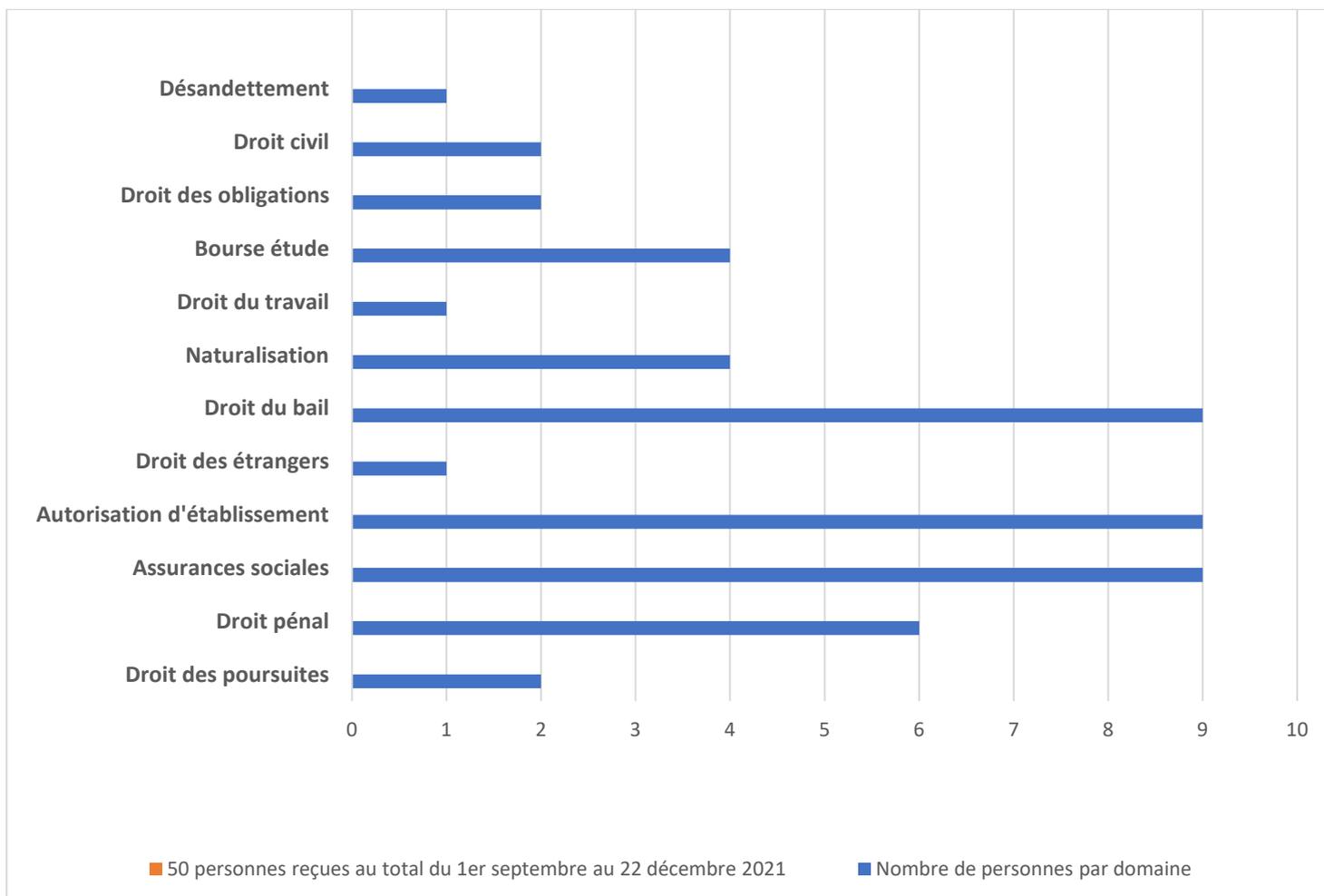
Le travail que nous effectuons sur le terrain est concret, et aucune autre permanence juridique offre un tel service.



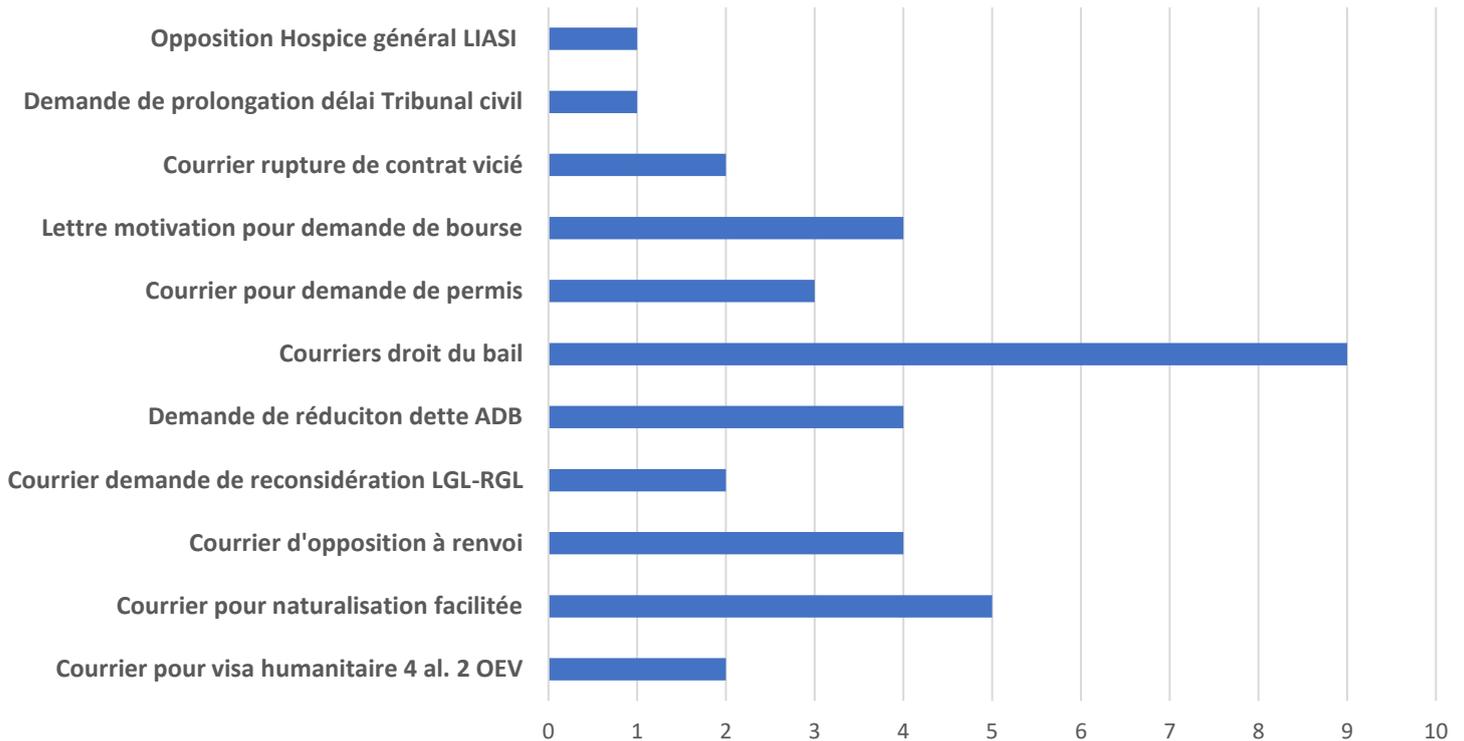


# RÉSULTATS

Depuis septembre 2021 à ce-jour, nous avons accompagné prêt de 50 personnes, les tableauxci-dessous vous les décrivent :



## Courriers effectués du 1er septembre au 22 décembre



# CONCLUSIONS

Beaucoup de personnes sont dans le besoin et n'ont pas accès à des conseils juridiques, qui souvent, sont hors de prix. Pourtant, avec des conseils judiciaires, ceci éviterait adroitement des encombrements, tant au niveau financier, qu'au niveau moral. C'est volontiers que j'apporte mon soutien à ces personnes et que je les accompagne dans leurs démarches, cependant, Monsieur le Président, il est essentiel de fournir une aide supplémentaire, avec une permanence juridique hebdomadaire et un autre juriste.

En espérant être à la hauteur de vos attentes par le biais de mon travail, je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'expression de ma considération particulière.

Fait à Genève, le 30 décembre 2021

Mohanad Farjani

Juriste